



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2020 A 20H00

Affiché le 30 Octobre 2020

Présents : CAMPELLO Régina, MARTIN Linda, MONNIER Muriel, TEYSSIER Serge, CASTAGNA Pascal, DEL VITTO Fanny, AUDRAS Amandine
Absents excusés : SEGUIN Patrick (pouvoir donné à Régina CAMPELLO)
Secrétaire de séance : Martin Linda

Ordre du jour :

- Approbation du caractère d'urgence de la réunion
- Ouverture du poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet
- CDG 26 – Convention de Mise à disposition de Personnel
- Adhésion de la commune de PUY SAINT MARTIN à Montélimar-Agglomération
- Urbanisme – Election du représentant de la commune
- Commissions – Modification des compositions
- Questions diverses

La maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance :
Linda MARTIN, unanimité POUR.

1. Approbation du caractère d'urgence de la réunion :

Le motif suivant a été évoqué : modifier les commissions communales et les commissions de Montélimar-Agglomération après la démission de Manuelle HERY et Patrice DU PORT DE PONTCHARRA.

Vote : 8 voix POUR

2. Ouverture du poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet

Remplacement temporaire de Magali VALENTIN-RAGEL par Odile DUMONET à partir du lundi 14 septembre 2020, ceci dans l'attente de trouver notre Adjoint Administratif Territorial. Présence du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h.

Remplacement définitif par Sonia *CARRASCO* qui débute son contrat à temps plein (35 heures) au 2 Novembre 2020 après un mois de préparation où elle a été présente les Lundi et le Mardi uniquement, épaulée par Odile DUMONET pour la reprise des dossiers.

La Mairie sera ouverte du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Vote : 8 POUR

3. CDG 26 – Convention de Mise à Disposition de Personnel :

La signature de la Convention doit être effective afin que le CDG fasse les démarches lors de remplacement de personnel. La facturation est faite uniquement s'ils ont des dossiers à traiter.

Vote : 8 POUR

4. Adhésion de la commune de PUY SAINT MARTIN à Montélimar-Agglomération

Pour l'heure Puy St Martin est rattaché à la Communauté de Communes Pays de Dieulefit. Un courrier a été envoyé le 25 Septembre 2020 (reçu à Puygiron le 5 Octobre 2020) aux 26 maires des communes de l'Agglo afin de délibérer sur la proposition d'intégrer Puy St Martin à Montélimar-Agglomération courant 2021.

Vote : 8 POUR

5. Urbanisme – Dénomination du représentant de la commune :

Suite à la démission de Manuelle HERY, Régina CAMPELLO représentera la commune.

6. Commissions – Modification des compositions :

Commissions communales :

ECOLE/CANTINE/PERISCOLAIRE : MARTIN Linda (vice-présidente), DEL VITTO Fanny, TEYSSIER Serge, MONNIER Muriel

INFORMATIQUE/TELEPHONIE/SITE/RESEAUX SOCIAUX/COMMUNICATION : DEL VITTO Fanny (vice-présidente), AUDRAS Amandine, CASTAGNA Pascal

FINANCE/ADMINISTRATION GENERALE : CASTAGNA Pascal (vice-président), MARTIN Linda, SEGUIN Patrick

SOCIAL/LOGEMENT/ECONOMIE : supprimé au conseil municipal du 4 Septembre 2020

URBANISME/VOIRIE/TRAVAUX/RESEAUX : MONNIER Muriel (vice-présidente), MARTIN Linda, TEYSSIER Serge

ENVIRONNEMENT/CULTURE/PATRIMOINE : TEYSSIER Serge (vice-président), MONNIER Muriel

SECURITE : DEL VITTO Fanny (vice-présidente), AUDRAS Amandine

Régina CAMPELLO est présidente de toutes les commissions communales.

La présente délibération prend effet à ce jour et remplace celle en date du 4 Septembre 2020.

7. Compte Rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie à la Maire :

RAS

8. Délégués aux commissions Agglo :

DEMOCRATIE LOCALE ET LIEN ENTRE LES COMMUNES : CASTAGNA Pascal, suppléant TEYSSIER Serge

DEVELOPPEMENT : CASTAGNA Pascal, 1^{er} suppléante DEL VITTO Fanny, 2^{ème} Suppléant SEGUIN Patrick

AMENAGEMENT : CAMPELLO Régina, suppléante MARTIN Linda

ENVIRONNEMENT : CAMPELLO Régina, 1^{er} suppléant TEYSSIER Serge, 2^{ème} suppléant CASTAGNA Pascal

FAMILLE : MARTIN Linda, 1^{ère} suppléante MONNIER Muriel, 2^{ème} suppléante DEL VITTO Fanny

SPORTS : AUDRAS Amandine, 1^{er} suppléant SEGUIN Patrick

CULTURE ; MONNIER Muriel, 1^{ère} suppléante MARTIN Linda, 2^{ème} suppléante AUDRAS Amandine

RESSOURCES ET MOYENS : CASTAGNA Pascal, 1^{ère} suppléante MARTIN Linda, 2^{ème} suppléant SEGUIN Patrick

9. Questions diverses

Un point de la situation sur les problèmes, aux abords de l'école, relatif aux nuisances sonores et au stationnement aux heures d'entrée et de sorties des classes.

Une demande des maires a été faite auprès de l'Agglo afin de prendre en charge le problème « frelons asiatique », en attente de réponse.

Il a aussi été demandé si l'Agglo pouvait prendre en charge le déblaiement des arbres lors de tempêtes car c'est une part importante de notre budget « imprévu ». Le tarif va de 400 euros pour un petit arbre à 1 000 euros quand il y a besoin d'une nacelle. En attente de réponse.

SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme) : DEL VITTO Fanny sera la référente, SEGUIN Patrick le suppléant

SID (Syndicat d'Irrigation Drômois), TEYSSIER Serge, titulaire et DEL VITTO Fanny, suppléante.

SIE BAS ROUBION CITELLE, MONNIER Muriel, 1^{ère} titulaire, TEYSSIER Serge, 2^{ème} titulaire, AUDRAS Amandine, 1^{ère} suppléante, DEL VITTO Fanny, 2^{ème} suppléante

REFERENT SECURITE : DEL VITTO Fanny

CORRESPONDANT DEFENSE : CASTAGNA Pascal

CLI (Centrale CRUAS/MEYSSE) : TEYSSIER Serge titulaire, CASTAGNA Pascal suppléant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire

Linda MARTIN
Adjointe à la Maire

